

D'avril à juin 2019, le nombre de permis de construire délivrés dans les Hauts-de-France diminue de 20,9 % par rapport au deuxième trimestre 2018. En trois mois, un peu plus de 5 400 logements ont été autorisés. Sur les douze derniers mois, l'évolution est également négative, un peu moins de 25 900 logements ont été autorisés en un an, en baisse de 10,9 % par rapport à l'année précédente.

Au deuxième trimestre 2019, un peu plus de 5 300 logements ont été mis en chantier sur la région, soit une baisse de 3,5 % par rapport au deuxième trimestre 2018. Sur les douze derniers mois, 23 600 logements ont été mis en chantier, soit un repli de 3,9 % par rapport aux douze mois précédents.

#### Nombre de logements autorisés et commencés

	Créations des 3 derniers mois			Créations des 12 derniers mois		
	Variation en % (1)			Variation en % (2)		
	Total	Hauts-de-France	France*	Total	Hauts-de-France	France*
<b>Autorisés</b>						
<b>Ensemble des logements</b>	<b>5 415</b>	<b>-20,9</b>	<b>0,0</b>	<b>25 855</b>	<b>-10,9</b>	<b>-6,6</b>
individuels purs	1 818	7,2	3,7	6 879	-10,8	-5,6
individuels groupés	1 004	16,9	3,2	4 353	8,0	-1,2
collectifs et en résidence	2 593	-39,5	-2,2	14 623	-15,4	-8,0
<b>Commencés</b>						
<b>Ensemble des logements</b>	<b>5 312</b>	<b>-3,5</b>	<b>-7,9</b>	<b>23 638</b>	<b>-3,9</b>	<b>-5,2</b>
individuels purs	1 649	-12,3	-4,1	6 352	-12,3	-7,5
individuels groupés	781	1,4	-4,9	3 353	-5,3	-1,4
collectifs et en résidence	2 882	1,0	-10,5	13 933	0,8	-4,6

\* Hors Mayotte

(1) Trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

(2) Variation des 12 derniers mois par rapport aux 12 mois précédents

Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations à fin juin 2019

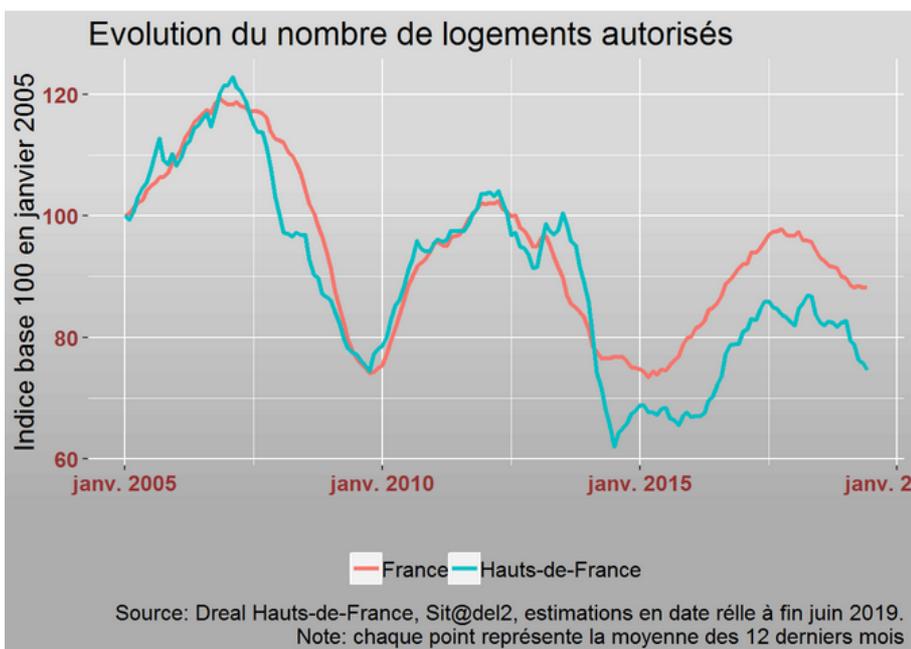
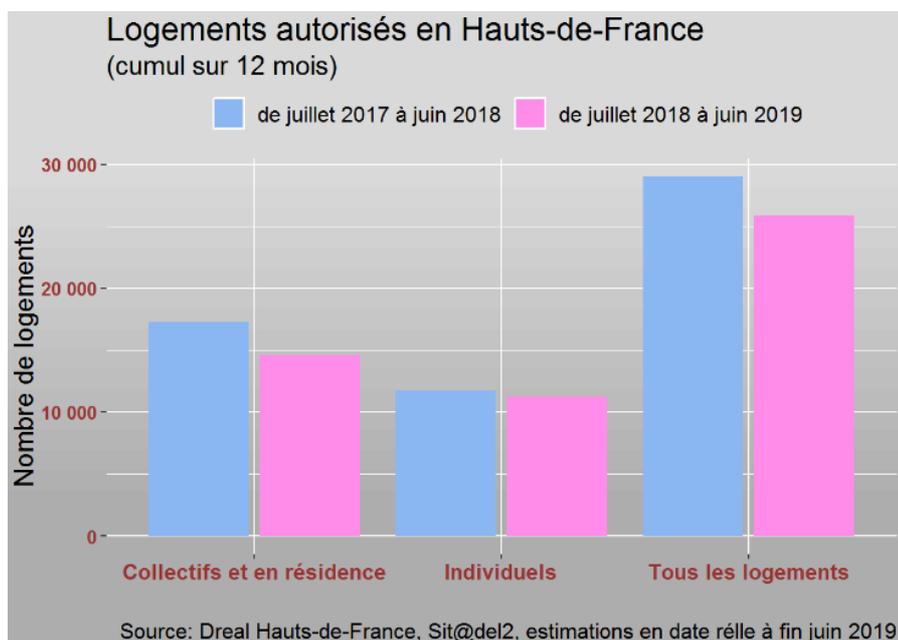


## Forte baisse des projets de construction de logements collectifs

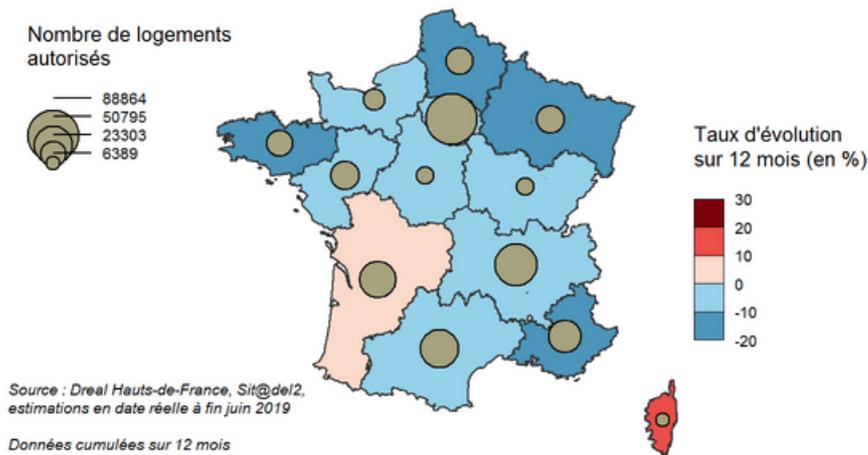
En Hauts-de-France, le nombre de logements autorisés atteint 5 400 unités au deuxième trimestre 2019, soit une baisse de 20,9 % par rapport au deuxième trimestre 2018. Amplifiant le repli déjà constaté au premier trimestre 2019 (-18,5%), les projets de construction de logements collectifs et en résidence s'inscrivent en baisse pour ce deuxième trimestre (-39,5%). Durant cette période, les logements individuels purs et groupés progressent (respectivement +7,2 % et + 16,9 %).

Au niveau national, sur la même période, les autorisations de logements à la construction restent stables par rapport au deuxième trimestre 2018. Dans le détail, le nombre de logements individuels purs et groupés progresse (respectivement +3,7 % et +3,2 %). Le collectif et les logements en résidences poursuivent leur recul (-2,2 % après -9,1%).

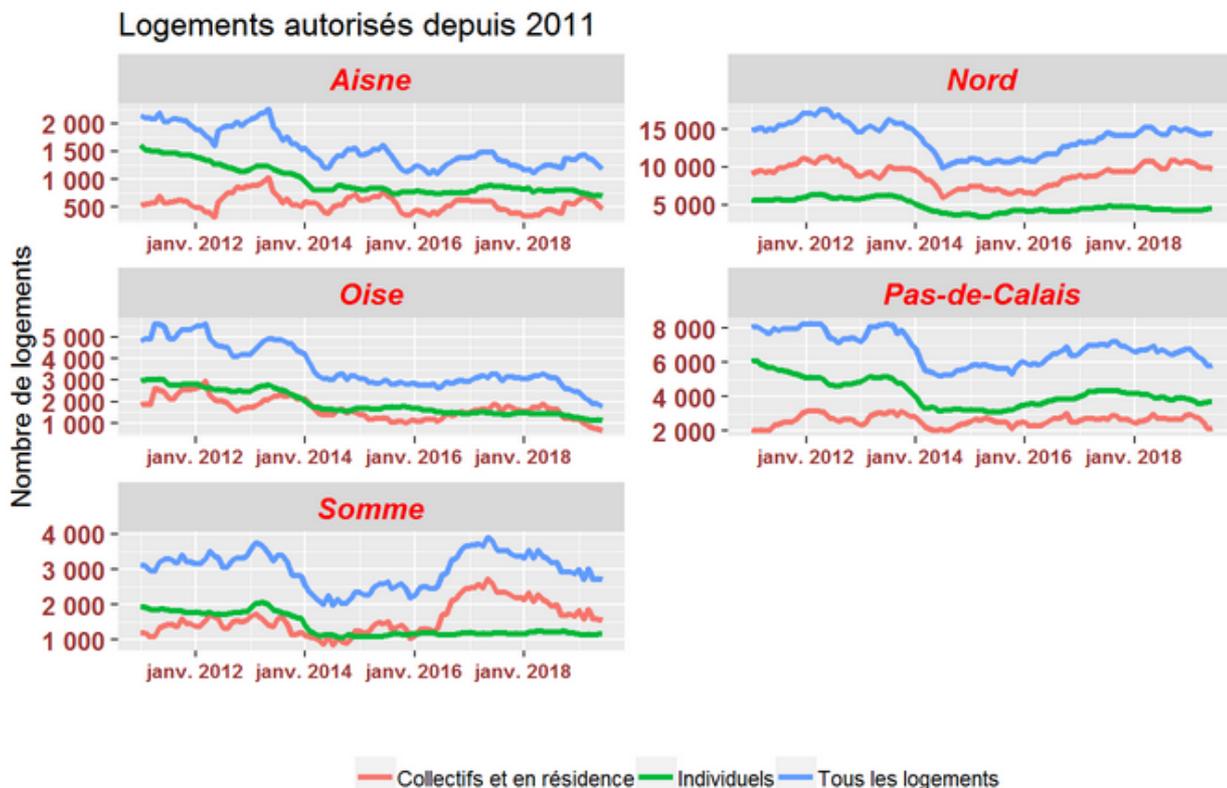
En un an, de juillet 2018 à juin 2019, près de 25 900 autorisations ont été délivrées dans la région, soit une diminution de 10,9 % par rapport aux douze mois précédents. À l'échelle nationale, 446 900 logements ont été autorisés, en baisse de 6,6 % par rapport aux douze mois précédents. À l'exception de la Corse et de la Nouvelle-Aquitaine, le nombre de logements autorisés est en baisse dans toutes les régions. Les replis les plus marqués s'observent dans le Grand-Est (-15,6 %), en Bretagne (-12,9 %), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-11,9 %) et en Hauts-de-France (-10,9 %).



## Logements autorisés par région

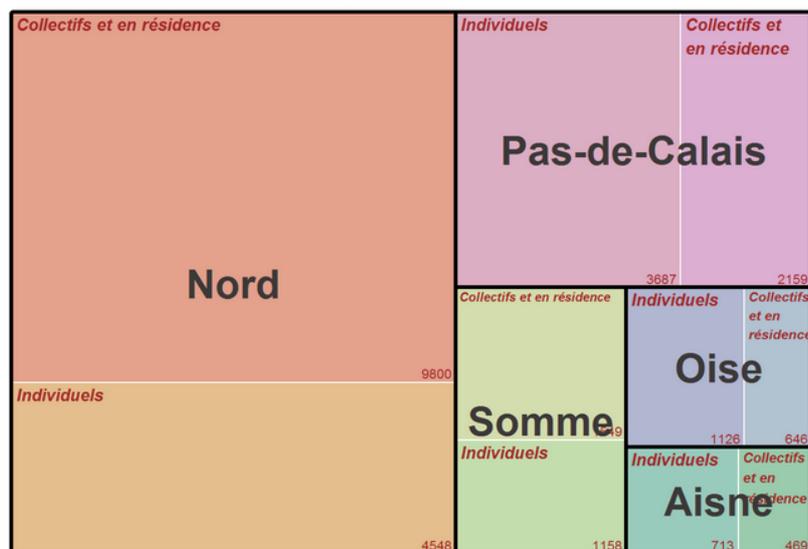


La diminution des autorisations sur les douze derniers mois touche tous les départements des Hauts-de-France, mais cette baisse est plus marquée dans le département de l'Oise. Avec un peu moins de 1 800 autorisations, ce département enregistre une baisse de 44,3 % par rapport à l'année précédente. Au cours de la même période, on comptabilise 14 300 autorisations dans le Nord, soit une diminution de 2 %. Dans l'Aisne, 1 200 autorisations ont été délivrées, soit une baisse de 6,4 %. Dans le Pas-de-Calais, 5 800 autorisations de construction de logements ont été délivrées, soit une baisse de 11,9 %. Enfin, 2 700 logements ont été autorisés dans la Somme, soit une baisse de 18,1 % en un an.



Source: Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin juin 2019.  
Note: données cumulées sur 12 mois

## Nombre de logements autorisés par département et par type de logement



Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin juin 2019

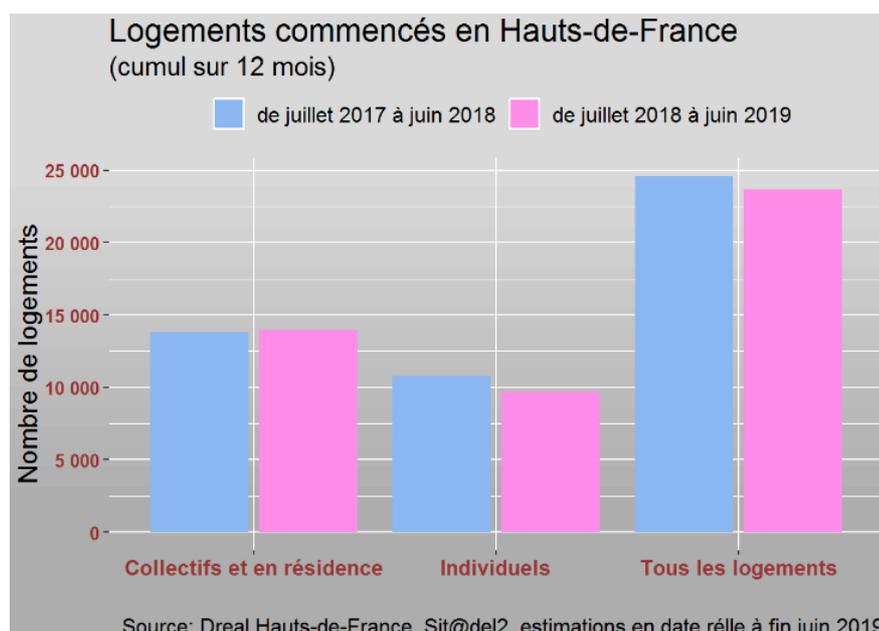
Données cumulées sur 12 mois

## Les chiffres des mises en chantier toujours à la baisse

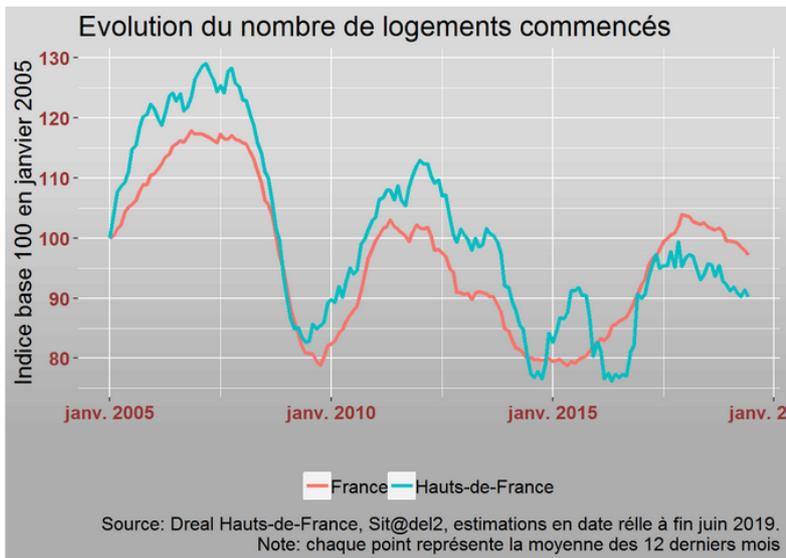
En Hauts-de-France, un peu plus de 5 300 ouvertures de chantier ont été enregistrées au deuxième trimestre 2019, soit une baisse de 3,5 % par rapport au deuxième trimestre 2018. Ainsi, le nombre de mises en chantier baisse sensiblement dans le logement individuel pur (-12,3 %) alors qu'il progresse dans le logement individuel groupé (+1,4 %) et dans le logement collectif (+1 %).

Au niveau national, sur la même période, les mises en chantier reculent de 7,9 %. Cette baisse concerne aussi bien les logements collectifs, y compris en résidence (-10,5 %) que les logements individuels purs (-4,1 %) ou groupés (-4,9 %).

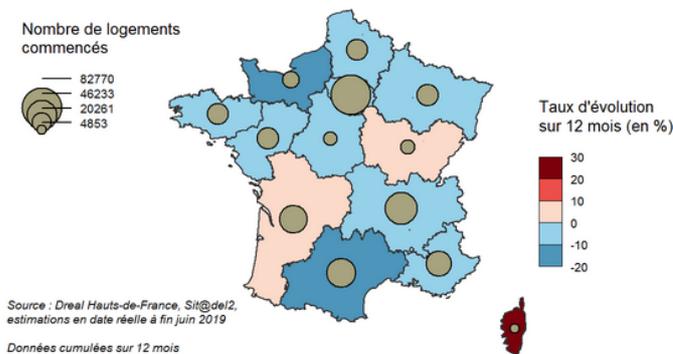
La tendance régionale est négative à court terme, elle est aussi défavorable sur le long terme (-3,9 % sur un an). Cumulé sur douze mois, la région comptabilise un peu plus de 23 600 mises en chantier. L'évolution sur un an est toutefois plus favorable pour le collectif (+0,8 %).



Sur l'ensemble du territoire français (hors Mayotte), les mises en chantier diminuent de 5,2 % par rapport à la même période. La Corse, la Nouvelle-Aquitaine et la Bourgogne-Franche-Comté sont les seules régions à bénéficier d'une évolution favorable (respectivement +22,4 %, +3,4 % et +2,7 %). Le recul des ouvertures de chantier est particulièrement marqué en Normandie (-13,1 %) et en Occitanie (-10,9 %).

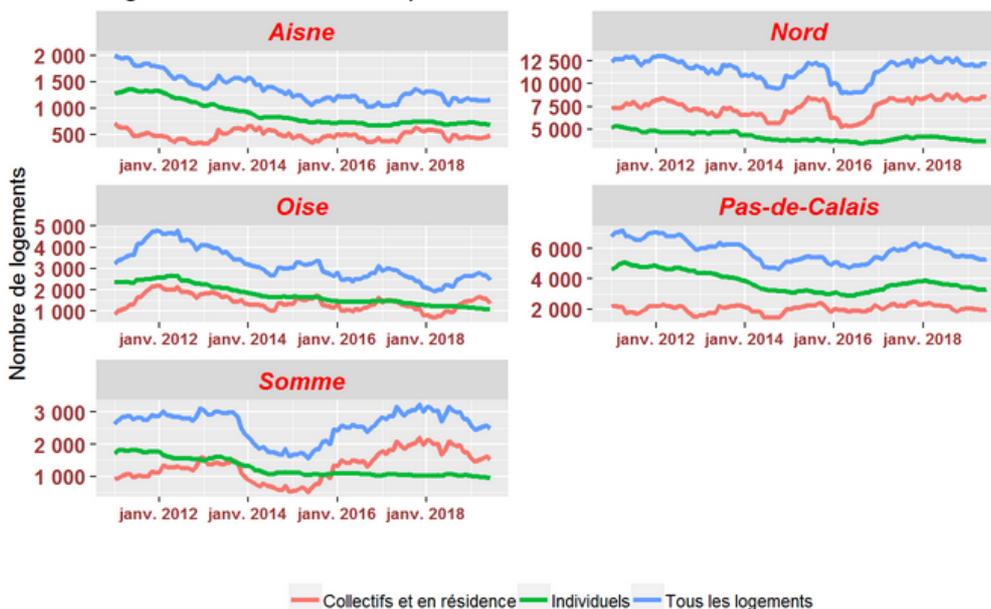


#### Logements commencés par région



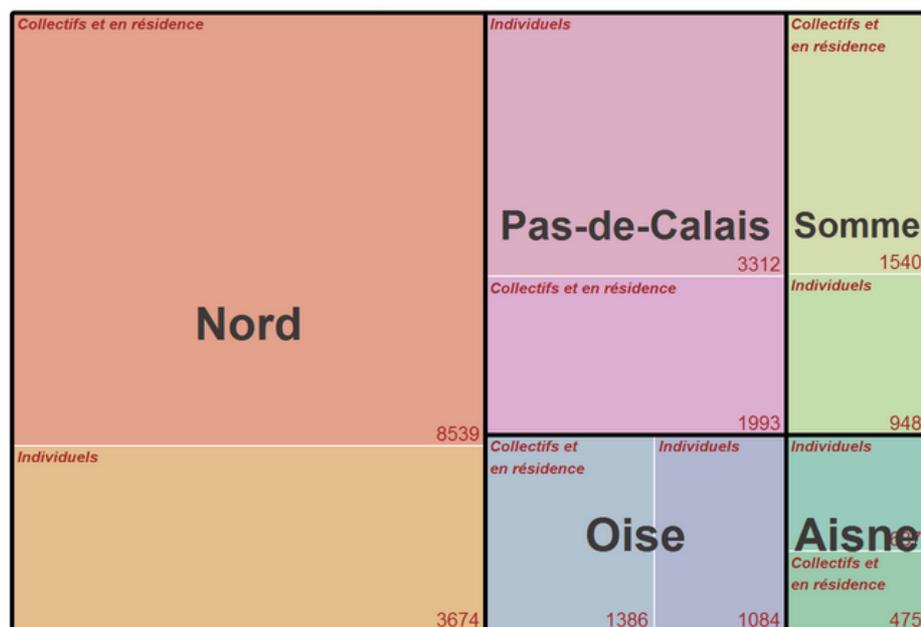
Sur une année, l'Oise et l'Aisne sont les seuls départements des Hauts-de-France à enregistrer une augmentation des mises en chantier (respectivement +9,8 % et +4,4 %), mais le volume de logements est relativement faible (respectivement 2 500 et 1 200 unités). Le ralentissement s'observe dans la Somme (-14,7 %), le Pas-de-Calais (-11 %) et enfin le Nord (-1,2 %).

#### Logements commencés depuis 2011



Source: Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin juin 2019.  
Note: données cumulées sur 12 mois

## Nombre de logements commencés par département et par type de logement



Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin juin 2019

Données cumulées sur 12 mois

### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES) du Ministère de la Transition écologique et solidaire visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SDES.

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

Conception – réalisation :

**DREAL**  
**Hauts-de-France**  
 Service IDDÉE  
 Atelier des données  
**Franck Lequesne**  
**Nicolas Lescastreys**

Contacts :

**Franck Lequesne**  
 tél. : 03 20 40 53 98  
[franck.lequesne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:franck.lequesne@developpement-durable.gouv.fr)

**Didier Paluch**  
 tél. : 03 20 40 53 60  
[didier.paluch@developpement-durable.gouv.fr](mailto:didier.paluch@developpement-durable.gouv.fr)

Pour en savoir plus :  
<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Publication nationale :  
<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/publicationweb/208>

### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
 59019 LILLE Cedex  
 56 rue Jules Barni  
 80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
 Laurent TAPADINHAS

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
 ISSN en ligne : 2555-4395